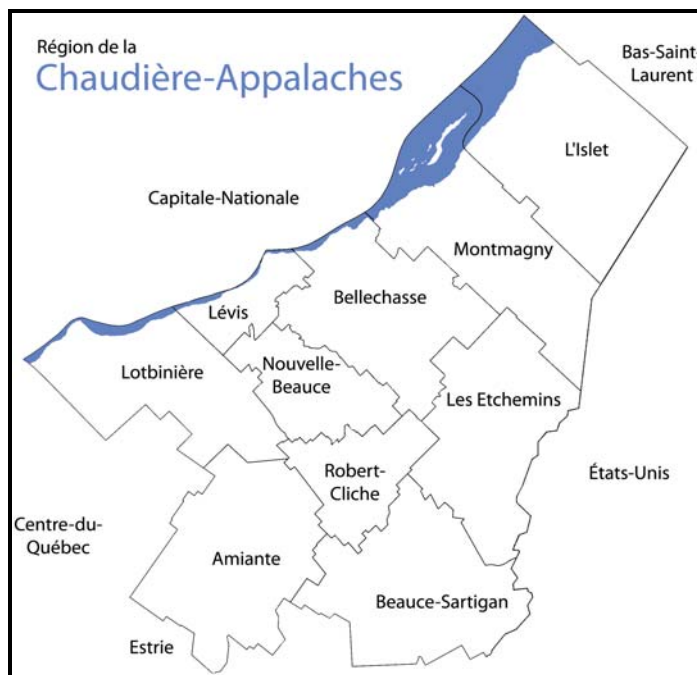


Profil socioéconomique de la MRC de Lotbinière

Document de référence

TABLE DES MATIÈRES

1. Population et territoire
2. Structure industrielle et entreprises
 - Entreprises et secteurs d'activité économique
 - Quelques réalités sectorielles
3. Main-d'oeuvre disponible
 - Principaux indicateurs du marché du travail
 - Personnes en emploi
 - Personnes sans emploi
 - Prestataires des régimes d'indemnisation du revenu
4. Développement local
 - Plan d'action local pour l'économie et l'emploi du CLD
 - Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
 - Développement rural
 - Planification d'Emploi-Québec



Les données du Recensement utilisées dans ce document sont celles de 2006, lorsque disponibles au moment de la mise à jour. Sinon, il s'agit des données du Recensement 2001. Dans ce dernier cas, certains écarts, parfois importants, peuvent donc être constatés par rapport à la situation actuelle. À titre d'exemples, le niveau de scolarité atteint selon les groupes d'âge a progressé de façon importante; de même, pour certains secteurs d'activité économique, le nombre d'emplois peut avoir considérablement varié entre les deux recensements (en plus ou en moins).

Emploi-Québec

Centre local d'emploi de Sainte-Croix
6331, rue Principale
Sainte-Croix, (Qc) G0S 2H0
Téléphone : (418) 926-3580
Télécopieur : (418) 926-3128

1-800-663-2127

1. POPULATION ET TERRITOIRE

La MRC de Lotbinière est située à l'extrémité ouest de la région de la Chaudière-Appalaches. Elle est bordée au nord par le fleuve Saint-Laurent, à l'est par la ville de Lévis ainsi que par les MRC de La Nouvelle-Beauce et de Robert-Cliche, au sud par la MRC de L'Amiante et par la région du Centre-du-Québec.

Il s'agit d'un territoire à caractère essentiellement rural. Sa population de 28 024 personnes est regroupée dans 18 municipalités, dont sept ont moins de 1 000 habitants. Les principales agglomérations, soit Saint-Apollinaire, Saint-Agapit, Laurier-Station et Sainte-Croix, regroupent à elles seules 44 % de la population de la MRC¹. Elles sont toutes situées dans la portion nord-est du territoire.

La population de Lotbinière est en légère décroissance. On prévoit une diminution de l'ordre de -2,2 % entre 2001 et 2026. Au cours de la même période, la population de la région devrait stagner et celle de l'ensemble du Québec, augmenter de 9,3 %².

Selon les données 2006-2007 de l'Institut de la statistique du Québec, la MRC de Lotbinière fait partie des MRC ayant subi des gains faibles par suite des migrations de sa population³.

Quelque 70 % des personnes résidant dans la MRC en 2001 y travaillent. La ville de Québec (13,8 %) et celle de Lévis (5,9 %) sont les deux territoires qui emploient le plus de personnes en provenance de Lotbinière.

Le revenu annuel moyen des 15 ans et plus en 2000 est l'un des plus faibles de la région, soit 21 714 \$, au 7^e rang de l'ensemble des MRC, comparativement à 24 083 \$ pour la moyenne régionale :

- **Hommes** : 26 702 \$
- **Femmes** : 16 358 \$

En ce qui concerne la scolarité, Lotbinière se classe au 5^e rang parmi les territoires de la région quant au taux d'obtention d'au moins un diplôme d'études secondaires chez les 15 ans et plus :

- **Lotbinière** : 67,6 %,
- **Chaudière-Appalaches** : 72,1 %.

La fréquentation scolaire des jeunes de 15 à 24 ans est aussi moins importante que la moyenne régionale; ainsi, dans Lotbinière, en 2001, 37,7 % des jeunes de ce groupe d'âge ne fréquentent plus l'école, contre 34,7 % pour la région.

2. STRUCTURE INDUSTRIELLE ET ENTREPRISES

◆ Entreprises et secteurs d'activité économique

On dénombre quelque 1 132 entreprises⁴ dans la MRC de Lotbinière, offrant un total de 14 425 emplois⁵. La majorité des entreprises sont de très petite taille. En effet, 93 % d'entre elles emploient moins de 20 personnes⁶. Selon la *Liste des industries et commerces*⁷, les plus importantes entreprises (150 emplois et plus) en terme de volumes d'emploi sont :

- Industries de la Rive-Sud (meubles de maison)
- Jeld-Wen Ltée (grossiste-distributeur de fournitures de construction et fabrication de menuiseries préfabriquées)
- Transport Québec
- Fonderie Bibby (fonderie d'acier)
- Cuisines Laurier (fabrication d'armoires et de comptoirs de cuisine en bois)
- Laflamme portes et fenêtres
- Industries A.P. inc. (meubles de maison)
- Fenêtres Élite inc.
- Vitrex (menuiseries préfabriquées)

¹ Répertoire des municipalités du Québec, ministère des Affaires municipales et des Régions, www.mamr.gouv.qc.ca [page consultée le 4 avril 2008].

² Selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec.

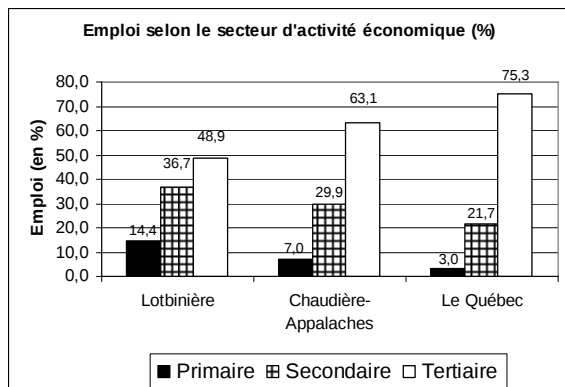
³ Les catégories sont : gain important (0,60 % et plus), gain moyen (0,20 % à 0,59 %), gain ou perte faible (-0,19 % à 0,19 %), perte moyenne (-0,59 % à -0,20 %) et perte importante (-0,60 % et moins).

⁴ Banque de données du registre des entreprises (BDRE), Institut de la statistique du Québec, compilation Emploi-Québec, Chaudière-Appalaches, juin 2007.

⁵ Recensement 2006, Statistique Canada.

⁶ BDRE, Institut de la statistique du Québec, juin 2007.

⁷ Liste des industries et commerces (LIC) Chaudière-Appalaches, Emploi-Québec, Direction régionale Chaudière-Appalaches, 2007.



Les données sur les secteurs d'activité économique sont celles du Recensement 2001, celles de 2006 n'étant pas encore disponibles. Il importe de les interpréter avec prudence, des changements importants pouvant être survenus depuis. On observe au graphique qui précède que le secteur primaire occupe une proportion plus importante de la main-d'oeuvre en emploi que la moyenne régionale (14,4 % c. 7,0 %). En fait, il s'agit de la MRC de la région où l'on dénombre le plus fort pourcentage d'emplois dans le secteur primaire. À elle seule, l'agriculture offre 13 % de l'emploi total de la MRC.

Pour sa part, le secteur secondaire (construction et fabrication) emploie à 36,7 % de la main-d'oeuvre, par comparaison avec 29,9 % régionalement. C'est dans Lotbinière que la construction offre le plus fort pourcentage d'emplois de l'ensemble des territoires de la région, soit 7,0 % du total. Quant au secteur manufacturier, c'est dans la fabrication de meubles et de produits en bois que la MRC se distingue quant au pourcentage d'emplois procurés.

Enfin, le secteur tertiaire occupe une part moins importante, soit l'une des plus faibles proportions de l'ensemble des MRC de la région, avec Robert-Cliche et L'Islet. Dans Lotbinière, comme dans l'ensemble des territoires de la région, ce sont le commerce de détail ainsi que les soins de santé et assistance sociale qui offrent la plus grande part de l'emploi du secteur tertiaire. Il en est de même pour la moyenne québécoise.

Les volumes d'emplois les plus importants en 2001 sont concentrés dans les secteurs suivants :

- Agriculture (1 700)

- Commerce de détail (1 150)
- Fabrication de meubles (1 075)
- Soins de santé et assistance sociale (920)
- Construction (910)
- Fabrication de produits en bois (745)
- Transport et entreposage (720)
- Hébergement et restauration (605)

◆ Quelques réalités sectorielles⁸

Parmi les secteurs importants dans la MRC (en terme de volume d'emplois en 2001), on prévoit régionalement (Chaudière-Appalaches) d'ici à 2012,

Une croissance de l'emploi :

- Commerce de détail
- Soins de santé et assistance sociale
- Construction
- Transport et entreposage
- Hébergement et restauration

Une stabilité de l'emploi :

- Agriculture

Une décroissance de l'emploi :

- Fabrication de meubles
- Fabrication de produits en bois

En agriculture, dans l'ensemble de la région, le recrutement ainsi que la rétention de personnel qualifié constituent toujours des problématiques importantes.

Étant donné l'importance relative du secteur manufacturier sur le territoire de Lotbinière, on peut présumer que cette MRC aura à composer avec les conséquences des réalignements prévus, dont de possible pertes d'emploi. Ainsi, la fabrication de meubles fait face de plein fouet à une concurrence mondiale accrue et connaît des difficultés grandissantes. Des solutions doivent être mises de l'avant pour soutenir l'emploi dans ce secteur et, le cas échéant, réorienter vers d'autres secteurs la main-d'oeuvre mise à pied.

Enfin, dans le secteur du transport et entreposage, on signale toujours des difficultés à recruter de la main-d'oeuvre qualifiée bilingue à l'échelle de la région de la Chaudière-Appalaches.

⁸ Jean GAMACHE, *Perspectives sectorielles 2006-2012*, Emploi-Québec, Direction régionale Chaudière-Appalaches, 2008.

4. MAIN-D'OEUVRE DISPONIBLE

◆ Principaux indicateurs du marché du travail

Selon le recensement de 2006, les principaux indicateurs du marché du travail pour la MRC de Lotbinière s'établissent comme suit :

Taux d'emploi des 15 ans et plus

- Lotbinière : 65,4 %
- Chaudière-Appalaches : 64 %

Taux de chômage des 15 ans et plus

- Lotbinière : 3,6 %
- Chaudière-Appalaches : 4,5 %

Le taux de chômage des femmes (4,3 %) est supérieur à celui des hommes (3,2 %), ce qui est plutôt rare dans la région. De plus, leur taux d'emploi est inférieur (58,6 % pour les femmes et 71,9 % pour les hommes).

◆ Personnes en emploi

En 2006, 14 425 personnes sont en emploi dans la MRC. La répartition selon les groupes d'âge n'étant pas encore disponible, voici à titre indicatif cette répartition en 2001

- 15-24 ans : 15 %
- 25-44 ans : 49 %
- 45 ans et plus : 36 %

Quelque 24 % des personnes en emploi en 2001 travaillent à temps partiel, le pourcentage le plus élevé de tous les territoires de la région. Ces travailleurs et travailleuses se répartissent comme suit :

- près de 4 sur 10 ont 45 ans et plus,
- 7 sur 10 sont des femmes.

◆ Personnes sans emploi

Selon les données du recensement de 2006, 7 625 personnes sont sans emploi sur le territoire de la MRC de Lotbinière, dont :

- quelque **545 chômeurs et chômeuses**⁹, c'est-à-dire les personnes à la recherche d'emploi,
 - dont 270 hommes,
 - et 280 femmes;

- quelque **7 080 personnes inactives** âgées de 15 ans et plus, c'est-à-dire des personnes qui ne sont ni en emploi, ni à la recherche d'emploi. De ces personnes,
 - 2 910 hommes et 4 165 femmes.

À noter que dans Lotbinière, en 2001, 27,2 % de la population âgée entre 45 et 64 ans a atteint un niveau de scolarité inférieur à une neuvième année. La moyenne régionale est de 21,7 %. Pour ces personnes, il peut être plus difficile de se trouver un emploi et de s'y maintenir. En effet, le contexte économique exige de plus en plus une main-d'oeuvre qualifiée, polyvalente et faisant preuve d'une grande adaptabilité, entre autres avec l'introduction de nouvelles technologies.

En 2006, le taux d'emploi des femmes de 15 ans et plus de Lotbinière s'établit à 58,6 %, un taux similaire à la moyenne régionale. Si on souhaite soutenir une participation accrue des femmes au marché du travail, il faudra consentir certains ajustements, dont une meilleure possibilité de conciliation travail-famille, des services de garde adéquats, l'accessibilité au transport en commun, etc.

D'autres groupes de la population font face à des obstacles particuliers pour accéder au marché du travail. Mentionnons, entre autres, les personnes handicapées qui souvent possèdent une scolarité et une expérience de travail insuffisantes, ou encore doivent affronter un manque de réceptivité du marché du travail¹⁰. Un pourcentage significatif de ces personnes se disent aptes à l'emploi. Parmi le bassin des 2 025 personnes avec incapacité âgées entre 15 et 64 ans recensées sur le territoire de Lotbinière, il s'agirait de quelque 460 personnes qui, avec le soutien requis, pourraient participer pleinement à l'économie régionale et augmenter leur autonomie, ainsi que leur niveau et leur qualité de vie¹¹.

Dans un contexte de décroissance démographique et de diminution de la population en âge de travailler, l'inclusion au marché du travail du plus grand nombre

⁹ Personne qui selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada se déclare à la recherche d'emploi. À noter que ces personnes ne sont pas nécessairement prestataires de l'assurance-emploi.

¹⁰ *Diagnostic sur la formation et l'emploi des personnes handicapées au Québec*, Comité d'adaptation de la main-d'oeuvre pour personnes handicapées, 2005.

¹¹ *Portrait statistique de la population avec incapacité, région de la Chaudière-Appalaches*, Office des personnes handicapées du Québec, 2003.

possible des personnes aptes revêt une importance cruciale.

◆ Prestataires des régimes d'indemnisation du revenu

Prestataires de l'assurance-emploi¹²

On dénombre en moyenne en 2007 dans Lotbinière, **1 433 prestataires de l'assurance-emploi actifs et aptes au travail¹³** :

- 69 % de ces personnes sont des hommes, une proportion supérieure à la moyenne régionale de 66 %;
- 27 % sont âgées de 45 ans et plus (moyenne régionale de 20 %);
- 6 % ont entre 15 et 24 ans, identique à la moyenne régionale.

Les principaux secteurs d'activité¹⁴ d'où proviennent ces prestataires sont, pour les hommes, la construction, l'industrie du meuble, du bois et les services aux entreprises. Quant aux femmes, elles proviennent dans une plus forte proportion de l'industrie du meuble, du bois, de l'hébergement et restauration et des soins de santé et assistance sociale. Notons également le commerce de détail pour les deux sexes.

Prestataires de l'assistance sociale¹⁵

Dans Lotbinière, on dénombre, en octobre 2007, un total de **677 prestataires adultes de l'assistance sociale**, répartis comme suit :

- Contraintes sévères à l'emploi : 308
- Contraintes temporaires à l'emploi : 163
- Sans contraintes à l'emploi : 179
- Conjointes sans contraintes sévères : 27

C'est donc dire que 45 % de l'ensemble des adultes prestataires présentent des contraintes sévères à l'emploi, soit un peu moins que la moyenne régionale de 47 %.

La forte proportion de prestataires avec contraintes sévères à l'emploi a une incidence importante sur la durée à l'aide. Ainsi, on

constate que 74 % de cette clientèle cumule une durée de présence de 10 ans et plus à l'assistance sociale.

Dans la MRC, les ménages prestataires de l'aide financière de dernier recours (avec ou sans contraintes) se répartissent de la manière suivante :

	Lotbinière	Chaudière-Appalaches
Personnes seules	78 %	80,0 %
Couples sans enfant	7 %	6,0 %
Responsables de famille monoparentale	11 %	11 %
Couples avec enfants	4 %	4 %

Par comparaison avec la moyenne régionale, la proportion de ménages prestataires composés de personnes seules est moins élevée et celle des couples sans enfant est légèrement plus élevée.

Prestataires sans contraintes à l'emploi

L'intégration en emploi des prestataires de l'aide financière de dernier recours sans contraintes à l'emploi constitue une priorité pour Emploi-Québec.

Sur le territoire desservi par le CLE de Sainte-Croix, cette clientèle cumule une durée de présence à l'aide plus élevée que la moyenne régionale :

- 54 % d'entre elle cumule une durée à l'aide de dix ans et plus, et 11 %, une durée de moins de deux ans;
- pour la région, ces données sont respectivement de 47 % et de 14 %.

De surcroît, elle est plus âgée que la moyenne régionale. Tel qu'illustré au tableau qui suit, on y dénombre une proportion significativement plus faible de personnes âgées de moins de 25 ans, et une proportion plus élevée de personnes âgées de 45 ans et plus.

Prestataires sans contraintes à l'emploi	Moins de 25 ans	45 ans et plus
Lotbinière	10 %	40 %
Chaudière-Appalaches	13 %	35 %

¹² Données de Service Canada, moyennes annuelles 2007, compilation Emploi-Québec, Chaudière-Appalaches

¹³ Prestataire actif et apte au travail : personne dont la demande est ouverte, mais qui ne reçoit pas nécessairement de prestations.

¹⁴ Selon la Classification type des industries (CTI).

¹⁵ Données du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, octobre 2007, compilation Emploi-Québec, Chaudière-Appalaches.

Afin de soutenir leur retour en emploi, ces personnes nécessitent souvent des services adaptés à leurs besoins. En plus d'une longue période de retrait du marché du travail et d'une scolarité souvent insuffisante, d'autres facteurs peuvent aggraver leur situation et réduire leurs possibilités d'un retour en emploi, dont la responsabilité familiale à titre de famille monoparentale, le vieillissement, les problèmes de santé, la sortie d'un établissement de santé ou de détention et la charge d'enfants de moins de cinq ans¹⁶.

4. DÉVELOPPEMENT LOCAL

Il faut souligner les initiatives des divers intervenants locaux en vue de dynamiser l'économie de la MRC et d'assurer la qualité de vie de ses citoyens. La concertation tant des partenaires locaux que des intervenants gouvernementaux représente un levier important pour avoir un impact significatif sur le marché du travail et dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

◆ Plan d'action local pour l'économie et l'emploi du CLD

Les Centres locaux de développement (CLD) sont responsables de la planification du développement socioéconomique de leur territoire (MRC ou territoire équivalent). À ce titre, ils ont à produire un Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE). Le PALÉE vise à orienter l'action de l'ensemble des partenaires concernés vers une vision commune de développement du territoire et à unir les efforts afin d'avoir plus d'impact.

Les liens et collaborations entre les CLD et les CLE sont inscrits dans le cadre juridique, soit dans la Loi sur le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Entre autres, il est inscrit à cette Loi que le CLD agit comme organisme consultatif auprès du Centre local d'emploi de son territoire, et que le gestionnaire de CLE siège (sans droit de vote) au conseil d'administration du CLD.

Les CLE et les CLD doivent travailler en étroite collaboration, à l'intérieur de leurs mandats respectifs, tant pour la détermination des objectifs de développement que pour la mise en oeuvre des moyens pour les atteindre. On pourrait mentionner à titre d'exemple l'intervention auprès des entreprises.

Le Centre local de développement (CLD) de la MRC de Lotbinière s'est doté d'un plan d'action sur l'horizon 2008-2013. Ce plan d'action pour l'économie et l'emploi (PALÉE) est articulé autour de cinq axes de développement, soit :

- Tourisme
- Industries manufacturières
- Emploi, formation et main-d'œuvre
- Développement d'entreprises
- Agroalimentaire
- Développement local

◆ Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Selon le plan de lutte gouvernemental contre la pauvreté, une approche territoriale intégrée favorisant le partenariat, la concertation, la mobilisation et l'engagement des acteurs régionaux et locaux pour faire reculer la pauvreté, en concertation avec la Conférence régionale des élus et les MRC, s'avère un outil important. Aussi, Emploi-Québec doit susciter l'adhésion des partenaires concernés afin de soutenir l'émergence de stratégies locales de lutte contre la pauvreté.

En Chaudière-Appalaches, les territoires desservis par les Centres locaux d'emploi de Lac-Etchemin et de L'Islet ont été identifiés par Emploi-Québec comme deux des 50 territoires les plus défavorisés du Québec, sur un total de 150, selon un indice de défavorisation matérielle et sociale. Ils représentent donc des territoires prioritaires pour l'implantation d'une stratégie locale de lutte contre la pauvreté. Cependant, la mise en place d'une telle stratégie n'est pas exclusive à ces deux MRC; par son approche territoriale intégrée, Emploi-Québec vise à s'associer à ses divers partenaires afin de mettre en oeuvre de façon concertée des actions de lutte à la pauvreté dans les milieux où de telles actions sont requises.

¹⁶ *Caractéristiques limitant l'intégration à l'emploi chez les adultes prestataires sans contraintes à l'emploi, année 2003-2004*, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2004.

◆ Développement rural

La majeure partie du territoire de la région de la Chaudière-Appalaches est visée par la Politique nationale de la ruralité adoptée par le gouvernement du Québec pour 2007-2014. Les MRC entièrement couvertes sont : Lotbinière, Bellechasse, L'Islet, La Nouvelle-Beauce, Les Echemins, Montmagny et Robert-Cliche. Pour leur part, les MRC de Beauce-Sartigan et de L'Amiante sont couvertes en partie. Seul le territoire de la ville de Lévis n'est pas concerné.

L'un des principes fondamentaux de cette politique est la prise en charge du développement rural par les communautés locales, et elle retient les MRC comme territoires d'intervention, d'appartenance et de prise de décision.

Cette politique interpelle les différents ministères et les invite à y contribuer selon leurs mandats sectoriels respectifs. Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale s'est engagé à soutenir le développement des communautés en milieu rural par la réponse aux besoins en main-d'oeuvre, et à tenir en compte les réalités rurales dans les ententes relatives à l'approche territoriale en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Pour leur part, les CLD doivent entre autres tenir compte de la problématique inhérente à la ruralité dans leur Plan d'action pour l'économie et l'emploi¹⁷.

◆ Planification d'Emploi-Québec

Chaque année, le Centre local d'emploi réalise une planification de ses actions en soutien au développement social et économique du territoire qu'il dessert. Plus spécifiquement, les stratégies et actions mises de l'avant visent à soutenir l'emploi et la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Cette planification s'appuie sur une analyse du marché du travail et de la situation de ses différentes clientèles. De plus, elle tient compte des diverses stratégies gouvernementales, ainsi que du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi de son territoire auquel le Centre local d'emploi est appelé à collaborer.

Pour les services publics d'emploi, les priorités d'intervention sont déterminées par une analyse du risque :

- **Pour les personnes** : risque de chômage
- **Pour les entreprises** : risque de perdre ou de ne pouvoir créer des emplois

Juin 2008

¹⁷ *Politique nationale de la ruralité 2007-2014*, gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et des Régions, 2006.